

# COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du mercredi 30 octobre 2019  
Procès-verbal n° 14

**Présidente** Mme Maryse MOREAU  
**Présents** MM. Éric MAIOROFF, Gérard MOUSSAC, Jean-Louis OLIVIER et François PAIREMAURE  
**Excusés** MM. Didier DANIEL et Roger GAULT.

\*\*\*\*\*

Approbation des PV n° 12 et 13 (spécial championnat féminin) sans modification.

\*\*\*\*\*

## ARRÊTES MUNICIPAUX

Beaumont Saint-Cyr (les 26/10/19 et 27/10/2019), Les Trois Moutiers (du 25/10/19 au 27/10/19 inclus) et Tercé (du 01/11/19 au 03/11/19).

\*\*\*\*\*

### SAISON 2019 - 2020 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
D1		1	07/09/19	21685531	Verrières (1) / Chasseneuil St Georges (1)		16/11/19 à 20h
D1		4	20/10/19	21685547	Château Larcher (1) / Buxerolles (2)	Arrêté municipal	17/11/19 à 15h
D1		4	20/10/19	21685548	Fleuré (1) / Ozon(1)	Arrêté municipal	17/11/19 à 15h
D2	A	4	20/10/19	21699473	Availles en Châtelleraut (1) / Beaumont St Cyr (2)	Arrêté municipal	17/11/19 à 15h
D2	A	4	20/10/19	21699475	Migné Auxances (2) / Thuré Besse (1)	Match de Coupe de France Féminine	17/11/19 à 15h
D2	A	4	19/10/19	21699477	Cenon sur Vienne (1) / Marigny St Léger (1)	Arrêté municipal	16/11/19 à 20h
D3	A	4	20/10/19	21699738	Châtelleraut Portugais (2) / Chasseneuil St Georges (2)	Décision de l'Arbitre	17/11/19 à 15h
D3	A	4	20/10/19	21699743	Leigné sur Usseau (1) / Avanton (1)	Arrêté municipal	17/11/19 à 15h
D3	B	4	20/10/19	21699870	Jaunay Clan (1) / Beaumont St Cyr (3)	Arrêté municipal	17/11/19 à 15h
D3	B	4	20/10/19	21699871	Poitiers Gibauderie (1) / St Savin St Germain (2)	Décision de l'Arbitre	17/11/19 à 15h
D3	B	4	20/10/19	21699872	Biard (1) / Vouillé (1)	Décision de l'Arbitre	17/11/19 à 15h
D4	A	4	20/10/19	21700134	Boivre (2) / Moncontour (1)	Arrêté municipal	17/11/19 à 15h à Benassay
D4	A	4	20/10/19	21700139	Vendelogne (1) / Jaunay Clan (2)	Arrêté municipal	17/11/19 à 15h à Maillé
D4	C	4	20/10/19	21700399	Bonnes (1) / Migné Auxances (3)	Arrêté municipal	17/11/19 à 15h
D4	C	4	20/10/19	21700403	Nouaillé (3) / Vouneuil sous Biard (1)	Arrêté municipal	17/11/19 à 13h15
D4	D	1	07/09/19	21700515	Adriers (1) / Verrières (2)		16/11/19 à 20h
D4	D	4	20/10/19	21700531	Champagné (1) / St Maurice Gençay (1)	Arrêté municipal	17/11/19 à 15h
D5	A	4	20/10/19	21700662	Beuxes (1) / Ouzilly (1)	Décision de l'arbitre	17/11/19 à 15h
D5	B	4	20/10/19	21700794	Availles en Châtelleraut (3) / Cenon sur Vienne (2)	Arrêté municipal	19/01/20
D5	B	4	20/10/19	21700798	Beaumont St Cyr (4) / Ingrandes / Antoigné (3)	Arrêté municipal	17/11/19 à 13h15
D5	B	4	20/10/19	21700799	Buxeuil (1) / Châtelleraut Portugais (3)	Décision de l'arbitre	19/01/20
D5	D	4	20/10/19	21701060	Rouillé (2) / Vernon (1)	Arrêté municipal	16/11/19 à 20h
D5	D	4	20/10/19	21701062	Croutelle (1) / Fleuré (3)	Décision de l'arbitre	19/01/20
D5	D	4	20/10/19	21701063	Lavoux-Liniers (1) / Mignaloux Beauvoir (3)	Arrêté municipal	19/01/20
D5	E	4	20/10/19	21701191	Brion St Secondin (3) / Valence en Poitou - Couhé (1)	Arrêté municipal	17/11/19 à 15h
D5	F	4	20/10/19	21701322	Avanton (2) / Poitiers Asac (2)	Arrêté municipal	17/11/19 à 15h
D5	F	4	20/10/19	21701324	Latillé (1) / Dissay (2)	Arrêté municipal	17/11/19 à 15h
D5	F	4	20/10/19	21701326	Savigny L'Ev. / Pouillé Tercé (1) / Montamisé (2)	Arrêté municipal	17/11/19 à 15h à Tercé

D6	B	4	20/10/19	21961519	Usseau (1)	Buxeuil (2)	Décision de l'arbitre	au plus tard le 15/12/19
D6	A	4	20/10/19	21750021	Moncontour (2)	L'Envigne (3)	Arrêté municipal	au plus tard le 15/12/19
D6	C	4	20/10/19	21961839	Montamisé(3)	Bonneuil Matours / Archigny (2)	Décision de l'arbitre	au plus tard le 15/12/19
D6	C	4	20/10/19	21961842	Pleumartin La Roche Posay (2)	Vicq sur Gartempe (3)	Arrêté municipal	au plus tard le 15/12/19
D6	D	4	20/10/19	21965453	Lavoux-Liniers (2)	Dissay (3)	Arrêté municipal	au plus tard le 15/12/19
D6	D	4	20/10/19	21965454	Poitiers Asac (3)	Jardres (2)	Décision de l'arbitre	au plus tard le 15/12/19
D6	D	4	20/10/19	21965456	Poitiers Cep (3)	Croutelle (2)	Décision de l'arbitre	au plus tard le 15/12/19
D6	F	4	20/10/19	21965968	Nieul l'Espoir (4)	Blanzay (2)	Arrêté municipal	au plus tard le 15/12/19
D6	F	4	20/10/19	21965969	Château Larcher (3)	Vivonne (3)	Arrêté municipal	au plus tard le 15/12/19
D6	F	4	20/10/19	21965970	Smarves Iteuil (3)	Brion St Secondin (4)	Arrêté municipal	au plus tard le 15/12/19
D6	G	4	20/10/19	21966056	Lusignan (3)	Vendelogne (2)	Arrêté municipal	au plus tard le 15/12/19
D6	G	4	20/10/19	21966057	Rouillé (3)	Latillé / Béruges (2)	Arrêté municipal	au plus tard le 15/12/19
D6	G	4	20/10/19	21966059	Sanxay (1)	Savigny L'Evescault. / Pouillé Tercé (2)	Arrêté municipal	au plus tard le 15/12/19

SAISON 2019 - 2020 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ REMIS								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
Fém D1		3	29/09/19	21819537	St Romans les Melle (1)	Migné Auxances (1)	Match de Coupe de France	à fixer
Fém D1		4	13/10/19	21819545	St Cerbouille (1)	St Romans les Melle (1)	Match de Coupe de France	à fixer
Fém D2	A	4	13/10/1	21818641	Dissay (2)	Mirebeau (1)	Match de Coupe Nouvelle-Aquitaine	Dimanche 24/11/19 à 15h

SAISON 2019 - 2020 : MATCHS de COUPES et CHALLENGES MASCULINS A REJOUER							
Coupe ou Challenge	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à rejouer le
Coupe Jolliet-Rousseau	2	26/10/19 à 20h	22122766	Adriers (1)	Journet (1)	Arrêté suite blessure	18/01/20 à 20h

## JOUEURS SUSPENDUS

### Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

#### **Attention**

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.

ACG Foot Sud 86  
 Aailles en Châtellerault  
 Beaumont St Cyr  
 Boivre  
 Buxerolles  
 Cenon sur Vienne  
 Chasseneuil St Georges  
 Château Larcher  
 Châtellerault Portugais  
 Châtellerault SO  
 Chauvigny  
 Civaux  
 Dissay  
 Fleuré  
 Fontaine le Comte  
 Jardres

La Ferrières Airoux  
 Latillé  
 Leigné sur Usseau  
 L'Envigne  
 Ligugé  
 Loudun  
 Lusignan  
 Marigny St Léger  
 Mignaloux Beauvoir  
 Moncontour  
 Montamisé  
 Montmorillon  
 Naintré  
 Neuville  
 Nieul l'Espoir  
 Nord Vienne

Nouaillé  
 Oyré Dangé  
 Poitiers 3 cités  
 Poitiers Cep  
 Poitiers Gibauderie  
 Rouillé  
 Sèvres Anxaumont  
 St Benoît  
 St Christophe  
 St Savin St Germain  
 Val de Boutonne  
 Verrières  
 Vicq sur Gartempe

## DEPARTEMENTAL 3

### **Match n° 21699871 : Poitiers Gibauderie (1) – St Savin St Germain en poule B du 20/10/19**

Match non joué suite à décision de l'arbitre.

Les frais de déplacement de l'arbitre M. DUBREUIL Cyril, soit 39,30€, sont à la charge du District.

### **Match n° 21699872 : Biard (1) – Vouillé en poule B du 20/10/19**

Match non joué suite à décision de l'arbitre.

Les frais de déplacement de l'arbitre M. KABIRI Abdeslam, soit 16,04€, sont à la charge du District.

## DEPARTEMENTAL 5

### **Match n° 21700662 : Beuxes (1) – Ouzilly (1) en poule A du 20/10/19**

Match non joué suite à décision de l'arbitre.

Les frais de déplacement de l'arbitre M. BOURDON Jean-Claude, soit 34,49€, sont à la charge du District.

### **Match n° 21700799 : Buxeuil (1) – Châtelleraut Portugais (3) en poule B du 20/10/19**

Match non joué suite à décision de l'arbitre.

Les frais de déplacement de l'arbitre M. RENOUX Philip, soit 16,04€, sont à la charge du District.

## DEPARTEMENTAL 6

### **Match n° 21961519 : Usseau (1) – Buxeuil (2) en poule B du 20/10/19**

Courriel du club d'Usseau (29/10/19 à 16h30) pour match non joué suite à décision de l'arbitre.

La rencontre devra être jouée au plus tard le 15/12/19.

A noter : la Commission demande au club de l'informer au plus tard le lundi suivant la rencontre.

## CHAMPIONNAT FÉMININ

### **Match n° 21818677 : Availles en Châtelleraut (1) – Dissay (1) en Départemental 2 poule B du 03/11/19**

Demande du club de Dissay (28/10/19 à 08h45) pour désigner 1 arbitre sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la Commission de District d'Arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

Si la demande peut être satisfaite, l'arbitre sera à la charge du club de Dissay.

## COUPE ANDRÉ TASSIN

### Liste des équipes engagées

ANTRAN (1)	R3 A
BEAUMONT ST CYR (1)	R3 A
BUXEROLLES (1)	R1 A
CHÂTELLERAULT PORTUGAIS (1)	R3 A
CHÂTELLERAULT SO (2)	R3 A
CHAUVIGNY (2)	R2 B
FONTAINE LE COMTE (1)	R3 C
LIGUGE (1)	R2 B
MIGNALOUX BEAUVOIR (1)	R2 B

MIGNE AUXANCES (1)	R2 A
MONTMORILLON (1)	R1 A
NAINTRE (1)	R2 B
NEUVILLE (1)	R1 A
NOUAILLE (1)	R3 C
OYRE DANGE (1)	R3 A
ST BENOÎT (1)	R3 C
ST SAVIN ST GERMAIN (1)	R2 B
STADE POITEVIN (2)	R2 B

La Commission demande aux clubs de **Ligugé, Montmorillon et Neuville** s'ils souhaitent engager également leurs équipes réserves dans la compétition, à recevoir avant le mercredi 13 novembre 2019.

**1<sup>er</sup> tour prévu le 01/02 février 2020**

## COUPE LOUIS DAVID

### **Match n° 22122744 : Buxerolles (2) – Marigny St Léger (1) du 27/10/19**

Courriel du club de Marigny St Léger (27/10/19 à 21h11) signalant la blessure (main gauche) du joueur n°6 de Marigny St Léger.

Feuille de match modifiée.

**Dossier classé.**

### **Suite de la compétition (Calendrier prévisionnel) :**

- **5<sup>ème</sup> tour** : les 18/19 janvier 2020, **11 matchs**

21 vainqueurs du 4<sup>ème</sup> tour

1 équipe éliminée au 5<sup>ème</sup> tour de la Coupe Nouvelle-Aquitaine tirée au sort : Civaux (1).

- **6<sup>ème</sup> tour** : les 01/02 février 2020, **6 matchs**

11 vainqueurs du 5<sup>ème</sup> tour

1 équipe éliminée au 5<sup>ème</sup> tour de la Coupe Nouvelle-Aquitaine tirée au sort : Fleuré (1).

- **7<sup>ème</sup> tour** : les 21/22 mars 2020, **5 matchs**

6 vainqueurs du 6<sup>ème</sup> tour

3 équipes éliminées au 5<sup>ème</sup> tour de la Coupe Nouvelle-Aquitaine tirées au sort : ACG Foot Sud 86 (1),

Leignes sur Fontaine (1), Usson L'Isle (1)

1 équipe éliminée après le 5<sup>ème</sup> tour de la Coupe Nouvelle-Aquitaine tirée au sort : tirage à venir

- **1/4 de finale** : les 11/12 avril 2020

5 vainqueurs du 7<sup>ème</sup> tour

3 équipes éliminées à partir du 6<sup>ème</sup> tour de la Coupe Nouvelle-Aquitaine, tirées au sort : tirage à venir

- **1/2 finales** : les 25/26 avril 2020 et **Finale** : les 06/07 juin 2020.

## COUPE JOLLIET-ROUSSEAU

### **Match n° 22122766 : Adriers (1) – Journet (1) du 26/10/19**

Match arrêté à la 57<sup>ème</sup> minute suite à la blessure d'un joueur.

Rapport de l'arbitre de la rencontre Mme MORISSET Coralie (28/10/19 à 16h37)

Match à rejouer le samedi 18/01/20 à 20h.

### **Suite de la compétition (Calendrier prévisionnel) :**

- **3<sup>ème</sup> tour** : les 01/02 février 2020, **12 matchs**

21 vainqueurs du 4<sup>ème</sup> tour

3 équipes éliminées du 4<sup>ème</sup> tour de la Coupe Louis David tirées au sort : Jouhet Pindray (1),

Sommières St Romain (1), St Saviol (1)

- **4<sup>ème</sup> tour** : les 21/22 mars 2020, **7 matchs**

12 vainqueurs du 3<sup>ème</sup> tour

2 équipes éliminées du 5<sup>ème</sup> tour de la Coupe Louis David tirées au sort : Dissay (1) et Poitiers Baroc (1).

- **1/4 de finale** : les 11/12 avril 2020

7 vainqueurs du 4<sup>ème</sup> tour

et Poitiers Asac (1) dernière équipe participant à la Coupe Nouvelle-Aquitaine.

- **1/2 finales** : les 25/26 avril 2020 et **Finale** : les 06/07 juin 2020.

## CHALLENGE des RÉSERVES

### **Match n° 22122791 : Châtelleraut Portugais (3) – Availles en Châtelleraut (2) du 27/10/19**

#### **Évocation**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Châtelleraut Portugais (3) d'un joueur (licence n° 1129338325) en état de suspension.

La Commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF, Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Châtelleraut Portugais lequel peut formuler ses observations avant le mercredi 13/11/19, terme de rigueur.

**Dossier en instance.**

#### **Suite de la compétition (Calendrier prévisionnel) :**

- **1/8 de finale** : les 01/02 février 2020

- **1/4 de finale** : les 11/12 avril 2020

- **1/2 finales** : les 25/26 avril 2020 et **Finale** : les 06/07 juin 2020.

## CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

### **Match n° 22122893 : Journet (2) – Nieuil l'Espoir (4) du 27/10/19**

Courriel de confirmation de réserve du club de Journet (28/10/19 à 19h30)

Réserve sur l'ensemble des joueurs de l'équipe de Nieuil l'Espoir (4) au titre de l'article 167.2 des RG de la FFF : « ne peut participer à un match de compétition officielle d'une équipe inférieure, le joueur qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle au sens de l'article 118 des RG de la FFF disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour ou le lendemain. »

La commission prend connaissance de la réclamation confirmée pour la dire recevable.

Jugeant en premier ressort,

Considérant que l'équipe de Nieuil l'Espoir (1) jouait ce même week-end en Coupe Louis David.

Considérant, après vérification des feuilles :

- Lusignan (2) – Nieuil l'Espoir (2) en Départemental 3 poule C du 19/10/19

- Béruges (2) – Nieuil l'Espoir (3) en Départemental 5 poule D du 06/10/19

qu'aucun joueur, inscrit sur la feuille de match de la rencontre en rubrique, n'a participé en équipes supérieures lors de leur dernière rencontre.

**Par ces motifs dit la réserve non fondée**, et enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match.

L'équipe de Nieuil l'Espoir (4) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Les droits de confirmation de réclamation (38 €) seront imputés au club de Journet.

### **Match n° 22122901 : St Rémy sur Creuse (1) – Angloise (1) du 27/10/19**

Courriel du club d'Angloise (26/10/19 à 10h41)

Forfait de l'équipe d'Angloise (1) (sans déplacement)

L'équipe de St Rémy sur Creuse (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Amende de 31€ au club d'Angloise.

### Suite de la compétition (Calendrier prévisionnel) :

- **4<sup>ème</sup> tour** : les 01/02 février 2020, **7 matchs**

13 vainqueurs du 3<sup>ème</sup> tour

1 équipe éliminée au 2<sup>ème</sup> tour de la Coupe Jolliet-Rousseau tirée au sort : Sammarçolles (1).

- **5<sup>ème</sup> tour** : les 21/22 mars 2020, **4 matchs**

7 vainqueurs du 4<sup>ème</sup> tour

1 équipe éliminée au 2<sup>ème</sup> tour de la Coupe Jolliet-Rousseau tirée au sort : Châtelleraut C9 (1).

- **1/4 de finale** : les 11/12 avril 2020

4 vainqueurs du 5<sup>ème</sup> tour

2 équipes éliminées au 5<sup>ème</sup> tour de la Coupe Jolliet-Rousseau tirées au sort : Orches (1) et Savigné / ACG Foot Sud 86 (1).

2 équipes éliminées à partir du 6<sup>ème</sup> tour de la Coupe Jolliet-Rousseau : Colombiers (1) et Monts sur Guesnes (1)

- **1/2 finales** : les 25/26 avril 2020 et **Finale** : les 06/07 juin 2020.

## RÉSERVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 22122791 : Châtelleraut Portugais (3) – Availles en Châtelleraut (2) en Challenge des Réserves du 27/10/19.

- Match n° 22122801 : Poitiers 3 cités (2) – Valdivienne (2) en Challenge des Réserves du 27/10/19.

- Match n° 22122802 : Rouillé (2) – ACG Foot Sud 86 (2) en Challenge des Réserves du 25/10/19.

## DIVERS

### Courriels des clubs d'Antran et Mirebeau :

Réponses par la messagerie Zimbra.

### Courriel de M. CLAIR Franck, arbitre de la rencontre : Châtelleraut C9 (1) - Bonneuil Matours / Archigny (1) en Coupe Jolliet-Rousseau (28/10/19 à 19h53)

Pris note

### Courriel du club de Valence en Poitou-Couhé :

Concerne le District 79

## NON UTILISATION de la FEUILLE de MATCH INFORMATISÉE

### Rappels :

- **En cas d'incident avec la Feuille de Match Informatisée, le rapport FMI (que l'on peut trouver sur le site du District) doit être complété par l'arbitre et les 2 clubs et envoyé avec la feuille de match papier dès le lundi matin suivant la rencontre.**

- **Les clubs visiteurs doivent transmettre leur composition au plus tard la veille du match.**

### Rencontres des 19 et 20/10/19 **RAPPEL**

- Dossiers en instance :

**Départemental 5 :** Match n° 21701058 : Vouneuil sous Biard (2) – Béruges (2) en poule D  
Rapport FMI à recevoir avant le 06/11/19.

### Rencontres des 26 et 27/10/19

- Dossier classé :

**Challenge des Réserves :** Match n° 22122799 : Montmorillon (4) – Mazerolles-Lussac / Sillars (2)  
Rapport FMI et Feuille de matchs reçus.

- **Dossiers en instance :**

**Coupe Jolliet-Rousseau :** Match n° 22122787 : Vouzailles (1) – ASM (1)  
Aucune intervention sur la tablette de la part du club de Vouzailles.  
Rapport FMI à recevoir avant le 06/11/19.

<b>TRANSMISSION TARDIVE ou NON TRANSMISSION de la FMI</b>
---

Amende de 24€

**Rencontres des 19 et 20/10/19**

Match n° 21700401 : Mazerolles Lussac / Sillars (1) – Poitiers 3 cités (3) en Départemental 4 poule C  
le 24/10/19 à 10h37

<b>FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES</b>
---

Amende de 24€.

**Rencontres des 26 et 27/10/19**

Match n° 22122900 : Sanxay (1) – Nouaillé (4) en Challenge Marcel Renaudie

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF. accompagné d'un droit d'examen de 81 €.

**Prochaine réunion : le mercredi 06 novembre 2019 à 14h, sur convocation.  
La présidente, Maryse MOREAU.  
Le secrétaire, François PAIREMAURE**